

CGV-120122

UNIVERSITÉ DE MONCTON

218^e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 22 janvier 2012

de 14 heures à 15 h 25

Par conférence téléphonique

PRÉSENCES

Georges Arsenault	Atlantique (IPÉ)	Vaughne Madden	Atlantique (NE)
Lise Bastarache	Extérieur du NB (Candiac)	Milaine Roy	Étudiante (Shippagan)
Alain Bossé	Nord-Ouest	Pauline Roy	Nord-Est
Michel Cardin	Professeur (Moncton)	Jean Soucie	Nord-Ouest
Louis R. Comeau, chancelier	U de M	<u>Observatrices et observateurs</u>	
Léandre Cormier	Sud-Est	Paul Albert, vice-recteur	Edmundston
Lacina Coulibaly	Professeur (Edmundston)	Lynne Castonguay, secrétaire générale (SG)	U de M
Annie C. Daneault	Nord-Ouest	Marie-Linda Lord, vice-rectrice, affaires étudiantes et internationales (VRAEI)	U de M
Liette Dumas-Sluyter	Extérieur du NB (Ottawa)	Edgar Robichaud, vice-recteur par intérim, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Alvery (Bill) Ferguson	Extérieur des régions	Jocelyne Roy Vienneau, vice-rectrice	Shippagan
Yvon Fontaine, recteur et vice-chancelier	U de M	Richard Saillant, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Daniel Héту	Professeur (Shippagan)	Thérèse Thériault, directrice, Service des communications	Moncton
Raymond Lanteigne	Association des anciens anciennes et amis (Shippagan)	Marie-Paule Viel, secrétaire d'assemblée	Moncton
Patrick Lavoie	Étudiant (Edmundston)		
Ghislain LeBlanc	Étudiant (Moncton)		
Louis Léger	Sud-Est		

ABSENCES MOTIVÉES : Neil Boucher, Marie-France Doucet, Hermel Landry, Bill Lévesque et André G. Richard

ABSENCES : Danys Delaquis, Yves Gagnon et Ivan Robichaud

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	3
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	3
3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	3
4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.	3
5. PROCESSUS DE SÉLECTION POUR LE POSTE DE RECTRICE ET VICE-CHANCELIERE, RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	3
6. CLÔTURE	4

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/archivescum/arcum2.html>
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version complète ou se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général.

1. OUVERTURE

14 h 15 : la vice-présidente, Pauline Roy, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la réunion ouverte. Elle explique que le président, maître André G. Richard, est en-dehors de la province. Maître Richard est au courant des développements récents dans le point à l'ordre du jour.

La secrétaire d'assemblée procède à l'appel des noms.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle selon la secrétaire générale.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R : 01-CGV-120122

Louis Léger, appuyé par Georges Arsenault, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel qu'il a été proposé. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

5. PROCESSUS DE SÉLECTION POUR LE POSTE DE RECTRICE ET VICE-CHANCELIERE, RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

La vice-présidente rappelle que le processus de sélection pour le poste de rectrice et vice-chancelière, recteur et vice-chancelier est en cours depuis le mois de janvier 2011. Elle rappelle aussi que deux candidats ont été retenus pour l'étape des consultations publiques auprès de la communauté universitaire. Ces consultations auront lieu dans les trois campus et commenceront le 23 janvier prochain.

La vice-présidente explique que la couverture médiatique des derniers jours par rapport à certaines candidatures est plutôt surprenante, parfois complètement fautive, sans fondement, et en conséquence, une réunion extraordinaire du Conseil des gouverneurs s'avère nécessaire pour faire le point sur le processus.

R : 02-CGV-120122

Jean Soucy, appuyé par Vaughne Madden, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs se transforme en comité plénier. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

Rapport du Comité plénier

Après avoir examiné les étapes qui composent la procédure à suivre dans la recherche d'une rectrice et vice-chancelière ou recteur et vice-chancelier, procédure établie dans la *Politique de sélection des cadres*, le Conseil des gouverneurs estime que le Comité consultatif de sélection a fait preuve de professionnalisme, de rigueur et de savoir-faire tout au long de ses activités menant aux choix des candidats pour l'étape de la consultation publique auprès de la communauté universitaire.

Le Conseil des gouverneurs reconnaît que la firme Kenniff & Racine, chercheur de cadres, a été embauché dès le début du processus pour appuyer le Comité dans sa recherche de candidates et de candidats.

5. PROCESSUS DE SÉLECTION POUR LE POSTE DE RECTRICE ET VICE-CHANCELIERE, RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)

Le Conseil des gouverneurs est d'avis que, en raison des mauvaises informations qui circulent dans les médias acadiens et francophones, il faut renseigner davantage la communauté universitaire et la population en générale sur les étapes de la procédure. Un plan de communication sera développé.

Le Conseil des gouverneurs réitère que la décision finale dans le choix d'une rectrice et vice-chancelière ou d'un recteur et vice-chancelier lui appartient et ce, conformément à la *Loi sur l'Université de Moncton*.

R : 03-CGV-120122

Annie C. Daneault, appuyée par Alvery (Bill) Ferguson, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs manifeste son appui envers les membres du Comité consultatif de sélection pour le poste de rectrice et vice-chancelière, recteur et vice-chancelier et l'incite à poursuivre ses activités conformément à la Politique de sélection des cadres. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

6. CLÔTURE

La réunion se termine à 15 h 25.

Contresigné le

Pauline Roy, vice-présidente

Lynne Castonguay, secrétaire générale